

PLAN DE PROTECTION DES LACS À LAC-SIMON : VIRAGE À 180°

Péril en la demeure! Danger en vue à Lac-Simon. Virage à 180° par rapport au plan quinquennal de la municipalité proposé aux citoyens de Lac-Simon en 2012. Suite à la consultation publique de 2012, seulement quelques personnes étaient venues signer un registre pour exprimer leur désaccord.

Les enjeux? Une multitude de changements en ce qui regarde les règlements de zonage et de lotissement. Dans quatre zones, on ajoute la possibilité de multiple-logements. Dans l'ensemble du territoire, on diminue la superficie des lots, autorise l'implantation d'un logement additionnel dans un bâtiment accessoire tel un garage et permet les fermettes. Dans une zone spécifique, on autorise un nouveau terrain de camping. Dans douze zones, on autorise l'hébergement touristique!!!! alors que les auberges actuelles rencontrent déjà des difficultés. Évidemment tout cela favorise une plus forte densité d'occupation du sol contrairement aux propos officiels. Quant aux quais, la règle d'un quai de 20 mètres carrés par terrain demeure, mais on y ajoute la possibilité d'un quai supplémentaire de 6 mètres carrés par logement, chambre à louer, et emplacement de camping et donc une plus grande prolifération de bateaux.

LES MENACES DU DÉVELOPPEMENT SAUVAGE

Étant donné le développement moins réglementé, plus « sauvage » du lac dans les premiers temps, les nombreux campings et leur densité, la forte augmentation des bateaux, la capacité de support du lac est déjà atteinte. Déjà, nous sommes témoins de plusieurs éclosions de cyanobactéries, d'une forte augmentation des sédiments favorisant les plantes envahissantes dont la prolifération des myriophylles à épi qui supplante complètement la flore indigène, modifie les habitats naturels, chassant les animaux et détériorant la qualité de l'eau. Un simple coup d'oeil sur le Net apporte beaucoup d'informations à ce sujet. Finalement ce genre de développement n'est pas écologique et à long terme met en péril la santé des lacs Viceroy, Barrière et Simon, et par le fait même la santé économique des municipalités de ces plans d'eau: Lac-Simon, Duhamel et Ripon. Ces changements auraient été faits exprès pour plaire à des promoteurs ou agents mobiliers, cela n'aurait pas mieux réussi.

BAISSE DE LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS DU LAC SIMON

Déjà bien des touristes évitent le lac Simon, à cause de la circulation effrénée et sans contrôle des bateaux sur le lac. Aujourd'hui ce sont les lacs réputés pour avoir préservé leur caractère bucolique, qui attirent le plus les touristes. La municipalité de Lac-Simon prend la mauvaise direction. Normalement les gens qui s'installent en campagne, c'est justement pour fuir au moins temporairement la ville...et non pour la retrouver... en campagne! Pour bien s'informer de tous ces changements proposés, important d'aller sur le site de la Municipalité, et cliquer sur actualités- juste avant le mot calendrier. Dans la page cliquez ensuite sur HYPERLINK "<http://www.lac-simon.net/nouvelle-238-avis-public-assemblee-publique-de-consultation-sur-les-projets-de-reglements-d-urbanisme.htm>" [Avis public assemblée publique de consultation sur les projets de règlements d'urbanisme](#)

ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DU LAC

Vendredi, le 5 juin aura lieu à 20h la prochaine assemblée municipale. Lors de cette rencontre, des informations seront données concernant les possibilités de signature de registre demandant un référendum. Pour certains règlements, cette possibilité de signature est ouverte à tous, dans d'autre cas c'est uniquement aux résidents des zones en question. **Important de venir en grand nombre.**

Paul Malouf

Représentant du CA de l'Association des propriétaires du lac Simon (APLS)

HYPERLINK "<http://www.apls.ca/>" <http://www.apls.ca> [https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/AssociationProprietairesLacSimon)

AssociationProprietairesLacSimon